

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE,
la demande de réservation vaut lecture et application des conditions
générales de vente, réservation effectuée via le site <https://www.camping-lacdescharmilles.com>**

La réservation ne peut-être enregistrée qu'après versement d'un acompte de 30% et **ne sera effective qu'après confirmation de la direction, un second mail de confirmation vous sera envoyé à la suite de votre première demande de réservation par mail, si le second mail ne vous parvient pas, la réservation n'est pas validée par le camping.** Le solde sera réglé à l'arrivée. La réservation est personnelle et ne peut être en aucun cas être cédée à toute autre personne ou sous louée. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

ARRIVEES ET DEPARTS (merci de prévoir votre pièce d'identité)

HORAIRES BARRIERE PRINCIPALE:

OUVERTURE 8H FERMETURE 22H: aucune tolérance pour départ avant 8h. Un parking extérieur est à votre disposition lorsque la barrière principale est fermée.

CAMPING, CARAVANING, CAMPING CAR

L'emplacement réservé est mis à disposition à partir de 15h00 et jusqu'à 12h00 le jour du départ. Tout retard éventuel doit nous être notifié 24 heures à l'avance, sans nouvelle de votre part le lendemain du jour prévu de votre arrivée, à 12h00 votre réservation sera annulée et l'acompte conservé par le camping.

MOBIL-HOME, CHALET, COCO Sweet, SANITAIRES INDIVIDUELS, MOOREA (tente sur pilotis)

La location est mise à disposition à partir de 15h00 jusqu'à 18H30 le jour d'arrivée, et devra être libérée à 10h00 le jour du départ. La direction se réserve le droit de disposer de la location à partir de 12h00 le lendemain du jour d'arrivée prévu si le retard ne lui est pas signalé.

CAUTIONS: Prévoir 2 chèques de caution: 1 pour le locatif et 1 pour le ménage

Pour la location de mobil-home,chalet, coco-sweet, sanitaires individuels et mooréa :

400 € + 60€ ménage MBH 1 chambre -

500 € + 85€ ménage MBH 2 chambres ,chalet et coco-sweet)

500 € + 100€ ménage MBH 3 chambres

350€ + 60€ sanitaires individuels et mooréa

A votre arrivée un inventaire détaillé vous sera remis :

- 1° charge à vous de vérifier son exactitude - 2° de signaler tout objet manquant ou cassé à l'accueil - 3° de retourner ce document dûment complété et signé à l'accueil le jour de votre arrivée, afin de ne pas subir de préjudice au moment du départ.

La location doit être restituée ménage fait : chaque locatif est doté d'un document mentionnant le ménage à faire avec un kit ménage (salle de bain, cuisine, wc, sols, chambres), vaisselle propre rangée. Ce document est aussi mentionné sur la feuille d'inventaire et état général du locatif remis à votre arrivée et à nous remettre impérativement signé le jour de votre arrivée

Dans le cas contraire un forfait ménage de :

- 60 € (MBH 1 chambre, sanitaires individuels et mooréa) - 85 € (MBH 2 chambres, chalet et coco-sweet) - 100 € (MBH 3 chambres) sera facturé.

La caution sera restituée déduction faite des détériorations ou autres soucis constatés.

L'état des lieux se déroule entre 08 h 00 et 10 h 00 le jour du départ. En cas d'impossibilité d'effectuer l'état des lieux le jour du départ , la direction se chargera de celui-ci et restituera dans un délai de 8 jours la caution si aucun dégât n'est constaté. Si des dégats ou ménage non fait sont constatés , la caution sera conservée par le camping : dégats sur photos , ménage sur photos. Facture à l'appui sera fournie par le camping.

ANNULATIONS ET MODIFICATIONS

1. Modification de votre réservation

Le client peut demander la modification de son séjour (dates, type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. Dans le cas où la modification n'est pas possible et que le client ne peut venir aux dates initialement réservées, l'onglet annulation du fait du campeur entre en vigueur.

Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur. Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

2. Prestations non utilisées En cas de séjour interrompu ou abrégé pour l'une des raisons suivantes : - Limitation administrative des déplacements à un nombre de kilomètres ne permettant pas de venir au camping - Fermeture des frontières - Fermeture administrative du camping Un bon à valoir d'un montant correspondant aux nuits non consommées, valable 18 mois, sera émis par le camping. En cas de non utilisation de ce bon à valoir, il sera remboursé au terme du délai de validité. En dehors des raisons mentionnées ci-dessus, tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) du fait du client ne pourra pas donner lieu à un remboursement ou à un bon à valoir.

3. Annulation du fait du camping En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, les sommes versées pour la réservation seront totalement remboursées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du campeur Pour l'une des raisons suivantes (empêchant le séjour) - Fermeture des frontières - Fermeture administrative du camping - Limitation administrative des déplacements à un nombre de kilomètres ne permettant pas de venir au camping Un bon à valoir, d'un montant correspondant à l'intégralité des sommes versées, valable 18 mois, sera émis par le camping. En cas de non utilisation de ce bon à valoir, il sera remboursé au terme du délai de validité.

Pour toutes autres raisons :

Annulation Locations :

- Plus de 30 jours avant le début du séjour, 15% du montant du séjour sera dû au camping
 - De 30 jours à 15 jours avant le début du séjour, 50% du montant du séjour sera dû au camping
 - Moins de 15 jours avant le début du séjour, 75% du montant du séjour sera dû au camping
- Annulation Emplacements :
- Moins de 15 jours avant le début du séjour, 15% du montant du séjour sera dû au camping

Aucune assurance annulation n'est incluse dans nos tarifs

Visiteurs : Ils sont acceptés dans la limite de la capacité la location (vérifier la capacité du logement loué)ou de l'emplacement (rappel maxi 6 personnes par emplacement, visiteurs jour inclus) ou 2 visiteurs maximum / jour par location ou emplacement. Il est formellement interdit d'accueillir plus de visiteurs, et après accord de la direction du camping, les visiteurs doivent se présenter à l'accueil avec pièce d'identité pour s'acquitter d' une redevance de 5 € par personne. L'ACCES A LA PISCINE EST STRICTEMENT INTERDITE AUX VISITEURS SOUS PEINE DE SANCTION. Ils doivent stationner leur véhicule à l'extérieur du camping.

Tout séjournant doit se conformer au règlement intérieur de l'établissement.
Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du code de la consommation).

Médiation des litiges de la consommation :

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par « Le Lac Des Charmilles » Le médiateur droit de la consommation ainsi proposé est CM2C.

Ce dispositif de médiation peut être joint par : - voie électronique : voie électronique :
www.cm2c.net - ou par voie postale : CM2C 14 rue Saint Jean 75017 PARIS
SARL MADELAINE – Capital 10000 € - Siret n°94356959000012 – APE : 553OZ